

CHRONIQUE Normano-Sicilienne N° 32



Ci-jointe une illustration du Roman de Troie de Benoît de Sainte-Maure (source Wikipédia) utilisée pour la légende de « la Berrière au Cônu » par René Maizeret évoqué dans la chronique précédente. *« Grimoult est pendu par les bras à la haute branche d'un chêne. Debout devant lui, le bourreau se met en devoir de lui lever la peau avec un couteau de bois (un couteau de fer eut risqué de l'abîmer)... Tout est rouge de sang... L'herbe brille d'une rosée sanglante... »*

Pour le roman comme pour la légende on peut employer l'expression « ne pas faire de quartier ! » Autres temps autres mœurs...heureusement.

Pour terminer sur l'étude engagée dans les deux chroniques précédentes il nous reste à relater la colère de Guillaume lorsqu'il apprit que Mathilde continuait à soutenir financièrement et sentimentalement son fils. Cette histoire, car il ne s'agit pas ici de « légende », nous est rapportée par Orderic Vital dans son livre IV. Déjà, il nous avait narré, à de maintes occasions, que Guillaume s'emportait facilement...c'est un euphémisme ! Après une agression démesurée des Danois et des habitants de la ville d'York, *« jamais Guillaume n'avait montré tant de cruauté : il céda honteusement à ce vice, et ne daigna pas mettre un frein à ses ressentiments, frappant avec une même fureur les innocents et les coupables... »* (p. 169)

Ainsi, par obligation, après son couronnement, Guillaume fit face aux révoltes des autochtones : *« La malveillance des Anglais, secondée par l'effort de Danois...menaçait les Normands d'un massacre général. En conséquence, Guillaume confia le gouvernement de la Neustrie à Mathilde sa femme, et à son fils Robert, qui était encore fort jeune : il leur donna pour conseil dans l'administration de l'Etat plusieurs hommes capables, pris parmi les prélats religieux, et les grands les plus habiles... »* (p. 152)

« L'an de l'Incarnation du Seigneur 1068, le roi envoya en Neustrie des délégués d'une grande distinction, et ordonna à Mathilde sa femme de venir le rejoindre. Elle s'empressa d'obéir aussitôt aux ordres de son mari... Adelred, métropolitain d'York, qui avait sacré le mari, donna aussi l'onction à Mathilde, qu'il associa aux honneurs de la royauté, le jour de la Pentecôte... Décorée du diadème royal la princesse, avant le terme d'une année, mit au monde un fils nommé Henri, que le roi établit héritier de tous les domaines en Angleterre... » (p. 156)

« Sans cesse occupé par les révoltes qui s'élevaient de toutes parts, le roi Guillaume envoya en Normandie Mathilde, sa femme, qu'il aimait tendrement, afin qu'à l'abri des troubles qui agitaient l'Angleterre, elle pût vaquer en paix aux exercices religieux et conserver intacts au jeune Robert les Etats qui lui appartenaient. » (p. 162)

« Après qu'Alain, comte des Bretons, fut mort en Normandie, empoisonné par les Normands, Hugues, fils d'Herbert, prit en mariage Berthe sa veuve, qui était sœur de Thibault, comte de Blois. Elle lui donna un fils et trois filles... une autre nommée Marguerite, fiancée à Robert fils de Guillaume duc de Normandie, mourut vierge pendant qu'elle était sous sa garde... » (p. 221)

« Avant la bataille de Senlac, et depuis, dans une de ses maladies, le roi Guillaume avait nommé Robert, son fils aîné, pour lui succéder...Après la mort de sa femme Marguerite, le jeune prince, animé par l'ambition de son âge et poussé par les conseils préjudiciable de ses amis, réclama de son père ce qu'il lui devait, c'est-à-dire la souveraineté du Maine et de la Neustrie. Le père, plein de prévoyance...refusa ce qu'on lui demandait et engagea son fils à attendre un temps plus favorable... Robert fut profondément blessé du refus de son père et disputa à ce sujet avec arrogance. Ce jeune prince était causeur et prodigue, hardi, vaillant dans les armes, habile à tirer à l'arc, ayant la voix claire et nette...et la taille petite : ce qui l'avait fait surnommer par son père Gambaron et courte-Botte. » (p. 259)

« ... Un jour que le roi préparait une expédition...Les deux frères Guillaume le Roux et Henri...croyant que leur pouvoir devait être égal à celui de Robert, trouvaient qu'il était injuste que leur frère obtînt seul les biens et se montrât leur égal, en s'entourant d'une armée de cliens... Ils se rendirent à l'Aigle dans la maison où s'était rendu Robert... Ils se mirent, suivant l'usage des chevaliers, à jouer aux dés, sur une terrasse... »

*ils firent grand bruit et jetèrent de l'eau sur Robert et ses amis qui se trouvaient au-dessous d'eux. Yves et Alaric de Grandmesnil dirent à Robert : « **Pourquoi donc souffres-tu cet outrage ? Est-ce que tu ne vois pas tes frères qui se sont élevés au-dessus de ta tête et qui, par mépris pour toi nous couvrent d'ordures ? Ne vois-tu pas ce que cela signifie ?... Si tu ne punis pas promptement l'outrage que l'on te fait, tu es perdu, et tu ne t'en relèveras jamais.** » A ces propos, Robert furieux se leva et courut à la chambre où étaient ses frères. Au bruit qui s'éleva, le roi accourut de son appartement et, par son autorité royale, calma pour un temps la fureur de son fils. La nuit suivante, **Robert avec sa suite, quitta la cavalerie du roi, gagna Rouen et tenta de s'emparer du château.** Mais Robert d'Ivry, échanson de Guillaume, et qui gardait la tour...fit partir immédiatement des dépêches pour annoncer promptement le roi leur entreprise. Dans l'excessive colère qui l'anima, Guillaume ordonna de saisir tous les factieux. **Dès qu'ils eurent connaissance de cet ordre, ils éprouvèrent une grande terreur ; quelques-uns furent pris ; les autres s'enfuirent, et gagnant les pays étrangers, s'y mirent en sûreté...** » (p. 259 /260).*

Robert se réfugie en Flandre et son exil va durer cinq années. Son grand-père étant décédé, ses oncles Robert-le-Frison comte de Flandres et Odon archevêque de Trèves, l'accueillirent puis il essaya de convaincre de grands seigneurs à sa cause en Lorraine, en Allemagne, en Aquitaine... Mathilde le protège, subvient à tous ses besoins, sans en aviser Guillaume... La situation est assez grave puisqu'Orderic Vital revient dans son livre V sur cette histoire : « ...j'entreprendrai de raconter ce qui se passa en Neustrie sous le roi Guillaume après le concile de Lillebonne. » (p. 333 à 346). Le concile de Lillebonne qui nous concerne se déroule après la dédicace de nombreuses abbayes en Normandie « avec une grande satisfaction...à cette cérémonie assistèrent le roi ainsi que la reine et leurs fils Robert et Guillaume... **La même année, l'église du couvent de Caen fut dédiée en l'honneur de Saint-Etienne...** » (p.268) donc **1077 !** Nota : Il semble qu'il n'y ait pas eu de concile à Lillebonne à cette date (un en 1066 et un en 1080 sont certifiés. Il s'agirait plutôt d'une grande réunion épiscopale restreinte ?

C'est l'avant dernière fois que Robert rencontrera son père : « *A la vérité, ce qu'il recevait comme secours personnel de la libéralité de ses amis, il le distribuait follement à des histrions, à des parasites et à des femmes de mauvaise vie... **la reine Mathilde, complaisante au sort de son fils par l'effet de sa tendresse maternelle, lui envoyait souvent des sommes considérables d'or, d'argent et d'autres choses précieuses, dont elle dérobait la connaissance au roi. Quand il eut découvert ces envois, il défendit d'une manière terrible qu'on les renouvelle désormais. Comme la reine eut la hardiesse de ne pas obéir, le roi, en courroux, lui dit : « le sentiment d'un certain sage est vrai, et je n'en éprouve que trop moi-même la justesse : (La femme qui trahit son mari est la cause de sa perte).***

Qui est-ce qui désormais en ce monde trouvera une compagne fidèle et dévouée ? Voilà que la femme que j'aime comme mon âme, à qui, dans tout mon royaume, j'ai confié mes trésors et ma puissance, soutient les ennemis qui font des entreprises contre moi : elle les enrichit avec grand soin de mes propres biens ; elle emploie son zèle à les armer contre mes jours, à les soutenir, à les fortifier. »

La princesse répondit en ces termes : « Mon seigneur, ne vous étonnez pas, je vous prie, si j'aime avec tendresse le premier de mes enfans. Par les vertus du Très-Haut, si mon fils Robert fut mort, et que, loin de la vue des vivans, il eût été caché à sept pieds au fond de la terre, et qu'il ne pût être rendu à la vie qu'au prix de mon sang, je le verserais pour lui, et je ne craindrais pas d'endurer des souffrances au-delà de ce que la faiblesse de mon sexe me permet de promettre. Comment pouvez-vous penser qu'il me soit doux de nager dans l'opulence, et de souffrir que mon fils soit accablé par la détresse de la misère ? Loin de mon cœur une telle dureté, que ne doit pas me commander votre puissance. »

A ces mots, le cruel monarque pâlit, et il s'enflamma d'une telle colère qu'il ordonna de saisir le courrier de la reine, nommé Samson, lequel était originaire de Bretagne, et de lui faire aussitôt crever les yeux. Mais cet homme, ayant su par les amis de la reine quelle était la fureur du roi, évita par la fuite l'exécution de l'ordre fatal, et se réfugia à l'instant même au monastère d'Ouche. »... (p. 338- 339)

La dernière fois qu'ils se rencontrèrent : « *Enfin ce vaillant monarque céda aux attaques de tant de grands personnages, et, vaincu par la pitié, reçut en grâce son fils et ses compagnons.*

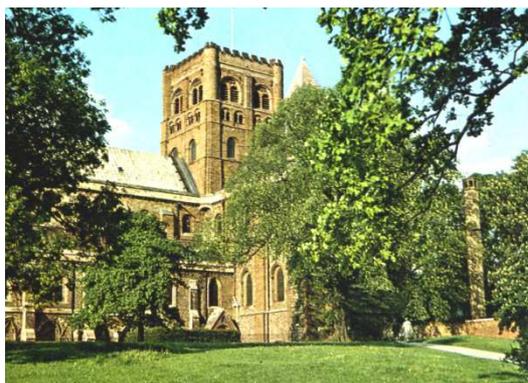
Comme autrefois il avait, étant malade, accordé à Lillebonne le duché de Normandie à Robert pour en jouir après sa mort, de même, par un nouveau traité, il le lui confirma d'après l'avis des grands....

La sérénité de la paix, si long-temps désirée, ne tarda pas à se couvrir de nuages qui s'élevèrent entre le roi et son fils. En effet, l'insolent jeune homme ne daigna pas suivre son père ni lui obéir ; et le monarque, irrité de cette déloyauté, l'attaqua publiquement par ses réprimandes et ses fréquentes injures. C'est ce qui détermina Robert...à s'éloigner de son père... ; il ne revint pas quoique son père, disposé à la paix, envoyât le comte Albéric en France pour lui offrir le duché de Normandie. » (p. 346)

Afin de ne pas trahir notre narrateur je me devais de rapporter les faits tels qu'il les a présentés. Quelques points de suspension évitent les ajouts sans intérêt et les parties en gras sont de mon fait pour faire ressortir certaines lignes appropriées à la situation. Il en sera de même dans la partie qui suit, relative à Tancrede de Hauteville père.

D'ailleurs Orderic Vital est honnête car il n'a pas vécu les événements. Il cite ses sources à la fin du livre III : *« Le roi Guillaume gouverna courageusement...il mérita beaucoup d'éloges...il régna pendant vingt ans huit mois et seize jours. Guillaume de Poitiers, archidiacre de Lisieux, a supérieurement parlé du mérite de Guillaume...son livre est remarquable par l'élégance du style et par la profondeur des pensées. Il fut long-temps chapelain de ce monarque, et il s'appliqua à retracer avec netteté...tous les événements qu'il avait vus et auxquels il avait assisté... »*

« Guy, évêque d'Amiens, composa un poème métrique...il fit la description de la bataille de Senlac... »



« Jean de Worcester, moine depuis sa naissance, Anglais de nation, a parlé convenablement, dans ses additions aux chroniques de l'Ecosais Marien... Marien était moine de Saint-Alban... » (p. 135-136)

Monastère fondé par Guillaume en Angleterre, photo D.J., au nord de Londres, début des travaux 1077 style normand.

Puisque nous sommes dans le prolongement des légendes (ou des réalités) je tenais à revenir sur la première chronique : Pèlerinage à Hauteville la Guichard ». En page 2 je relatais l'exploit de Tancrede, point de départ de toute la Saga des Hauteville. Je relatais : *« Employé comme rabatteur Tancrede assiste à l'écart du cheval du duc au moment de la mise à mort. Richard II projeté à terre, armé seulement de son épée, se trouve en situation périlleuse mais Tancrede, de son épieu, sans hésitation, se porte à son secours et tue l'animal, [à tel point qu'elle se retrouve transpercée et fichée au sol.] (En l'occurrence une laie de forte taille encore allaitante.) »*

A cette époque j'avais concentré plusieurs sources et aujourd'hui je suis en mesure, depuis la traduction en français de l'œuvre de **Geoffroi Malaterra** par ***Marie-Agnès Lucas-Avenel** de vous préciser cette histoire :

« Tancrede et le sanglier

Concernant Tancrede...il ne serait pas hors de propos de faire état d'une action d'éclat digne de passer à la postérité. En effet après s'être formé, au temps de sa jeunesse, aux techniques de l'art chevaleresque, il passa de cour en cour en différentes régions, auprès de différents princes, et, réalisant prouesse sur prouesse par amour de la gloire, il acquit, outre la gloire elle-même, de très nombreux avantages. Et alors qu'il se trouvait au service du comte de Normandie, Richard II - qui fut le quatrième <souverain> depuis le duc Rollon -, un jour où ce prince était allé chasser - c'était, en effet, une activité qu'il aimait passionnément, comme on le voit faire communément aux plus fortunés -, celui-ci leva un sanglier d'une taille prodigieuse, à qui l'on donne le nom de « solitaire ». Or le comte avait instauré, comme plusieurs autres grands l'ont fait, l'usage que personne à part lui n'était autorisé à abattre le gibier qu'il venait à lever lui-même.

Or, comme les chiens s'étaient lancés à la poursuite du sanglier à toute allure, tandis que le comte était ralenti dans la poursuite par la sombre épaisseur du sous-bois épineux, la bête, craignant, vu la barge des chiens, de finir déchirée, avise un rocher, s'y adosse comme à un mur et leur présente pour se défendre sa hure armée de dagues. Ainsi, pendant que les chiens, sans chasseur pour leur venir en aide, se faisaient mettre en pièces par le sanglier, qui les abattait en nombre de ses dagues écumantes, Tancrède tombe sur eux ; **et bien qu'il soit au courant de l'usage instauré par le prince, cependant, quand il voit le massacre parmi les molosses, il se porte promptement au secours des chiens.** Le sanglier, dès qu'il le voit, délaisse les chiens pour se ruer sur lui dans une charge foudroyante. Mais Tancrède vigoureux comme il l'était, le reçut hardiment l'épée <à la main>, non pas pour lui asséner un coup, **mais pour la passer au travers de son front si dur, jusqu'à ce que la pointe acérée de l'arme plongeât dans ses entrailles, la garde touchant le front**, si bien que, en dehors de la poignée, aucune partie de la très longue épée ne dépassait le corps du sanglier. Il s'éloigna précipitamment, laissant son arme dans le front de la bête qu'il venait d'abattre, ne voulant pas être surpris par le comte après ce qu'il avait fait. Trouvant le sanglier mort, le comte, abasourdi, invite ses compagnons à examiner l'animal pour voir s'il ne présentait pas quelque blessure. Et quand on eut découvert l'épée que celui-ci portait encore fichée dans le front, il demeure pantois devant un tel coup ; il cherche à savoir à qui, appartient l'épée ; pour éviter que l'auteur d'une telle action ne se déclare pas, il renonce à sa colère. Quand on eut découvert qu'il s'agissait de Tancrède, le comte et toute sa suite avec lui l'exaltent et le couvrent d'éloges ; et si auparavant il fut en haute estime, on lui témoigna, après cet exploit, une considération encore plus grande. Et par la suite il servit à la cour du comte avec dix chevaliers sous ses ordres. » Tiré de « l'Histoire du Grand Comte Roger et de son frère Robert Guiscard » Vol. Livres I et II, pages 236 et 238 du chapitre 40 Livre I ; publié par les Presses Universitaires de Caen - 2016.

*Marie-Agnès LUCAS-AVENEL, professeure de latin médiéval à l'Université de Caen, fut l'élève dans cette spécialité de Pierre BOUET un des plus grands spécialistes reconnus en la matière, toujours disponible pour nous enrichir par ses nombreuses conférences toujours très appréciées.

J'ai retranscrit presque intégralement cette narration car elle émane, certes d'une façon romancée, d'un chroniqueur de la seconde partie du XI^e siècle, surtout attaché à Roger le Grand Comte, « **dernier des derniers** » des douze fils de Tancrède de Hauteville. Il fut son contemporain et en conséquence le plus à même de raconter l'histoire de sa famille à l'instar d'un Aimé du Mont-Cassin plus admiratif de son frère Robert Guiscard. (**« premier des derniers »**.)

Ce texte nous permet de relever certains points différents des autres récits :

- Tancrède, « *après s'être formé au temps de sa jeunesse aux techniques de l'art chevaleresque, il passa de cour en cour, en différentes régions, auprès de différents princes...* » était donc un mercenaire déjà adoube puisqu'il portait une « *longue épée* » ; les autres récits ne parlent que d'un épieu et d'un emploi de rabatteur ! ;
- Par contre il n'est pas encore **baron fieffé** car il n'obtiendra ce titre qu'après cet exploit : « *Et par la suite il servit à la cour du comte avec dix chevaliers sous ses ordres* ». Il faut donc traduire qu'on mit à sa disposition dix chevaliers pour protéger son domaine, mais chevaliers disponibles pour l'ost de quarante jours et plus en temps de guerre ;
- Certes Tancrède est d'une force herculéenne mais traverser le front, d'un gros solitaire, d'environ 140 kilos, déjà blessé par les molosses, avec une longue épée, relève d'un extraordinaire exploit ! Rien que par le choc, s'il n'est pas adossé à une résistance quelconque, il serait projeté au moment de l'impact. Par la bouche l'exploit est plus rationnel ! « *On reconnaît qu'il arrive sur ses fins, quand il n'avance plus que par bonds et par sauts. Epuisé ou blessé, il s'accule à un arbre et éventre les chiens qui arrivent à sa portée...* » Dictionnaire encyclopédique illustré de Jules Troussel, image et texte, 1872.



Nous sommes ici dans le cadre défini par Georges Duby, dans son analyse « *Dames du XII^e siècle : le souvenir des aïeules* », sur les textes qui se répandirent, à partir de la première moitié du XI^e siècle, pour la narration des exploits des ancêtres afin que les « grands » puissent justifier une base d'« honneur*» dans leur généalogie : « *Dans les maisons religieuses où l'on priait pour les aïeux, où leurs descendants se réunissaient pour les honorer avant de venir reposer auprès d'eux, la mémoire des ancêtres s'encre. C'est là qu'elle commença d'être confiée à l'écriture et que les premiers artisans d'une littérature tout entière consacrée à célébrer la gloire des dynasties trouvèrent non seulement de quoi nourrir leurs récits mais des modèles de composition...* » (Folio Histoire N. 89 2007 éd. Bussière)



Gravure illustrant la cogestion préparatrice à une succession. Gravure ancienne retrouvée dans mes documents d'étudiant. Hugues Capet et son fils Robert II le Pieux ?

* Par honneur on peut envisager tous les avantages acquis par l'hérité de la lignée des aïeux : vénération, respect que l'on a pour leur dignité, leur mérite, leur gloire, leur réputation, leur mémoire mais aussi les châteaux et les fortunes transmis par eux par succession.

Nota : Les citations relatives à Orderic Vital sont tirées de l'Histoire de Normandie publiée pour la première fois en français en 1826 par M. Guizot Tome 2 Editions Charles Corlet 2001.

Dans la prochaine chronique je traiterai d'un point particulier de droit coutumier que Guillaume de Normandie développera : la **PAIX de DIEU**, dans le cadre du 950^e anniversaire d'Hastings.

Daniel Jouen, le 27 juin 2016